

**DOSSIER DE CHANGEMENT DE MENTION – DNMADE - 2022-2023**

**DATE LIMITE DE RETOUR : 14 AVRIL 2023**

à retourner par courrier à : Lycée Sévigné – 151 rue de la Malcense – BP 80506 – 59208 Tourcoing

**CE DOSSIER CONCERNE UNIQUEMENT LES ETUDIANTS DEJA EN DNMADE**

Réf: Code l'Éducation, articles R.613-32 à R.613-37

N° étudiant : \_\_\_\_\_

N° national ou INE : \_\_\_\_\_

Nom: ..... Prénom: .....

Nom d'usage (marital) : .....

Date de naissance : .....

Nationalité : .....

Adresse : .....

.....

.....

Téléphone : .....

E-mail : .....

Situation :    étudiant            activité salariée            recherche d'emploi            autre : .....

|   |
|---|
| Sollicite l'obtention du diplôme de : (1)                                     |
| <b>DNMADE – Mention Mode</b><br><b>2<sup>ème</sup> année</b>                  |
| Parcours : _____  |
| (1) Préciser le Parcours : Collections de mode ou Image de mode-médiatisation |

J'atteste sur l'honneur que les renseignements indiqués dans ce dossier sont sincères et véritables.

Fait à.....le...../...../.....

(Signature)

## DOSSIER DE CHANGEMENT DE MENTION – DNMADE - 2022-2023

**DATE LIMITE DE RETOUR : 14 AVRIL 2023**

à retourner par courrier à : Lycée Sévigné – 151 rue de la Malcense – BP 80506 – 59208 Tourcoing

### 1 - VALIDATION DES ÉTUDES

**Article R.613-33 du Code de l'Éducation** : « *Peuvent donner lieu à validation toutes études supérieures suivies par le candidat dans un établissement ou un organisme de formation public ou privé, en France ou à l'étranger, quelles qu'en aient été les modalités et la durée.* »

**Article R.613-35 du Code de l'Éducation** : « *Pour la validation des études supérieures, le formulaire de candidature est accompagné d'un dossier comprenant les diplômes, certificats et toutes autres pièces permettant au jury de validation d'apprécier la nature et le niveau de ces études. Il comprend l'annexe descriptive du diplôme et les attestations certifiant les crédits européens obtenus représentatifs des études suivies lorsque celles-ci l'ont été dans le cadre défini par l'Union européenne pour favoriser la mobilité, dans un autre État européen.* »

| ANNÉE | ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ (libellé exacte et adresse) | DIPLÔME OBTENU |
|-------|---|----------------|
|       |   |                |
|       |   |                |
|       |   |                |

### ATTESTATION SUR L'HONNEUR

**Article R.613-34 du Code de l'Éducation** : « *Un candidat ne peut déposer, au cours de la même année civile et pour un même diplôme, qu'une seule demande et ne peut en saisir qu'un seul établissement. La demande précise le diplôme postulé. S'il postule des diplômes différents, le candidat ne peut au total déposer plus de trois demandes de validation au cours de la même année civile.* »

Je soussigné(e).....

Atteste sur l'honneur m'engager à respecter les conditions fixées par le Code l'Éducation relatifs à la validation des études supérieures, et notamment l'article R.613-34 précité.

Fait à.....le...../...../.....

(Signature)

### 2 – PIÈCES À FOURNIR

- Le présent dossier dûment complété ;
- Les procès-verbaux des semestres de DNMADE attestant l'acquisition des crédits européens et le bilan de compétences ;
- Une lettre de motivation ;
- Une enveloppe timbrée (format 220mm\*110mm) portant l'adresse du candidat.